

|  |  |
| --- | --- |
| UTBM – Site de Sevenans  90010 BELFORT Cedex |  |
| **Marché n°2508\_SP**  *Marché à procédure formalisée – Marché de fournitures avec travaux associés*  *Appel d’offres ouvert en application des articles R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique*  ***Cahier des clauses techniques particulières (CCTP)***  ***Remplacement d’un ascenseur de charge hydraulique par un ascenseur électrique à traction directe, avec travaux associés au bâtiment PONT sur le site de Sevenans de l’UTBM*** | |
| Le représentant légal du pouvoir adjudicateur est Ghislain Montavon, directeur de l’UTBM | |

SOMMAIRE

[CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES 3](#_Toc204077923)

[Article 1 – Spécificités techniques du lot n°1 3](#_Toc204077924)

[1.1 -Objet **:** 3](#_Toc204077925)

[1.2 - Principales actions à réaliser par le titulaire et caractéristiques principales de l’équipement 3](#_Toc204077926)

[1.2.1 - Remplacement de l'Ascenseur 3](#_Toc204077927)

[1.2.2 - Conformité aux Normes 3](#_Toc204077928)

[1.2.3 - Équipements et Fonctionnalités 3](#_Toc204077929)

[1.2.3 - Démontage et Sécurité 4](#_Toc204077930)

[1.3 – Visite obligatoire 4](#_Toc204077931)

[1.4 – Site occupé 4](#_Toc204077932)

[1.4 – Documents à fournir 4](#_Toc204077933)

# CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

## Article 1 – Spécificités techniques.

### -Objet **:**

L'ascenseur actuel, de marque Thyssen, mis en service en 1991, doit être remplacé par un équipement répondant aux normes en vigueur, offrant une meilleure performance, une accessibilité améliorée et une plus grande efficacité énergétique.

Le présent CCTP a pour objet de définir les spécifications techniques et les exigences relatives au remplacement d’un ascenseur de charge hydraulique par un ascenseur électrique à traction directe au sein de l’UTBM.

### - Principales actions à réaliser par le titulaire et caractéristiques principales de l’équipement

Les travaux de remplacement de l'ascenseur de charge comprennent plusieurs phases distinctes, à savoir : la dépose de l'ascenseur existant, la fourniture et l'installation du nouvel ascenseur, les travaux de raccordement et de mise en conformité, ainsi que la mise en service et les essais de réception. Le titulaire du marché devra également assurer la maintenance de l'ascenseur pendant la période de garantie. Les travaux devront être réalisés dans le respect des délais impartis. Le titulaire devra prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des travailleurs et des utilisateurs pendant la durée des travaux.

### - Remplacement de l'Ascenseur

Les caractéristiques du nouvel ascenseur sont les suivants :

• Type d’ascenseur : Ascenseur électrique à traction directe.

• Capacité : Minimum 1600 kg, éventuellement supérieur selon les dimensions de la gaine.

• Vitesse : Minimum 1 m/s.

• Gaine : L’ascenseur sera installé dans la gaine béton actuelle (dimensions intérieures : 2.45 m x 3.30 m, hauteur d’environ 15 m, fosse comprise). Les dimensions exactes devront être précisées par le candidat.

• Entrées : Prendre en charge le nombre d’entrées actuel (4) et ajouter une entrée au niveau 0, assurer à minima les dimensions actuelles suivant la photo à l’article 7, créant ainsi un double accès à ce niveau (préparation par un maçon, hors marché). Soit : Niv 0 → 2 accès (double accès), Niv 1 → 1 accès, Niv 2 → 1 accès, Niv 3 → 1 accès.

### 1.2.2 - Conformité aux Normes

L’équipement doit respecter toutes les normes en vigueur, y compris celles relatives à l’accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

### 1.2.3 - Équipements et Fonctionnalités

Le nouvel ascenseur devra disposer des équipements et fonctionnalités suivants :

* **Raccordement** : Prédisposition pour raccordement de lecteur de badge, qui servira à autoriser ou non l’accès aux sorties. Le lecteur fournit par nos soins sera donc installé à l’intérieur de la cabine, le câblage restant à votre charge.
* **Appel de détresse** : Système d’appel GSM et boucle inductive.
* **Annonces** : Annonce vocale à chaque arrêt.
* **Éclairage** : Éclairage LED en cabine, avec extinction automatique lorsque l’ascenseur n’est pas utilisé.
* **Accessibilité** : Boîte à boutons avec inscriptions en braille.
* **Finitions** : Vantaux en tôle d'acier inoxydable, seuil de porte et palier en aluminium renforcé, finition des portes palières en peinture.
* **Sécurité** : Système de commande incendie empêchant l'arrêt au niveau en cas d'incendie.
* **Remplacement des portes palières** : Toutes les portes palières doivent être remplacées.

### 1.2.3 - Démontage et Sécurité

Avant le début des travaux de démontage, le titulaire devra mettre en place des mesures de sécurité appropriées pour protéger les zones de travail et les personnes circulant à proximité. Cela inclut l'installation de barrières de protection, de panneaux de signalisation et de dispositifs de verrouillage des accès non autorisés. Le titulaire devra également s'assurer que les systèmes électriques et hydrauliques de l'ascenseur sont correctement isolés et sécurisés avant toute intervention.

Lors du démontage de l’ancien ascenseur des sas de sécurité devront être mis en place à chaque entrée durant la période de travaux.

Les éléments de l’ancien ascenseur devront être évacués et recyclésdans des filières agréées, avec fourniture des BSD (bon de suivi de déchets).

### 1.3 – Site occupé

Les travaux de remplacement de l'ascenseur de charge devront être réalisés dans un site occupé, ce qui impose des contraintes particulières en termes de sécurité, de coordination et de gestion des nuisances. Le titulaire devra veiller à minimiser les perturbations pour les utilisateurs du site et à garantir la continuité des activités pendant toute la durée des travaux.

Il devra respecter les horaires de travail sans bruit, en tenant compte des périodes d'examens. Les interventions doivent être planifiées hors des périodes d’examens lorsque cela est possible.

**La plage de réalisation des travaux s’étendra du 15 janvier 2026 à la mi-mars 2026, soit environs 2 mois, démontage et remontage compris.**

### 1.4 – Documents à fournir

L’offre du candidat devra comprendre :

* Plans de coupes du projet.
* Détails techniques sur l’ascenseur proposé.
* Détails sur la méthodologie de démontage et d’installation.
* Détails sur le planning et l’organisation des travaux.
* Informations sur la maintenance prévue après la mise en service durant la première année.

### 1.6 – Photo de l’ascenseur actuel

